

Communiqué de presse

Femmes.Droits **Du siècle des Lumières à nos jours**

05.03 – 18.07.2021

Cinquante ans après l'instauration du suffrage féminin en Suisse, une exposition temporaire met en lumière la lutte des femmes pour l'obtention des droits humains et civils, du siècle des Lumières à nos jours.

Paris, 26 août 1789 : l'Assemblée nationale française proclame la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Imprégné de la philosophie des Lumières, ce texte reconnaît pour la première fois le droit de chacun à la liberté, à la propriété, à la sécurité et à la résistance à l'oppression. Bien que la déclaration revendique ces droits pour tous les citoyens, elle ne s'applique qu'aux hommes libres, sans inclure les femmes, même si ces dernières ont lutté pour les mêmes droits aux côtés des premiers durant la Révolution.

Quelque cinquante ans plus tard, la Suisse se dote d'une Constitution fédérale moderne, qui reconnaît l'égalité en droit de tous les hommes suisses chrétiens, mais exclut les femmes. La justification est toute trouvée : seuls les individus qui servent dans l'armée peuvent jouir des pleins droits civiques. Ainsi, le jeune État fédéral suisse pénalise juridiquement les femmes à tous les niveaux : en politique, dans la vie quotidienne, dans l'éducation et dans le monde du travail. Elles n'existent qu'à travers leur relation à l'homme – mère, épouse, belle-sœur, fille – et ne sont pas reconnues comme des individus à part entière par la société.

Les Suissesses ont très longtemps été exclues de la vie politique et privées d'une partie de leurs droits civils. Leur long combat vers l'égalité politique, pavé d'innombrables interventions parlementaires, de votations avortées et de manifestations, a débuté durant le dernier quart du XIX^e siècle. C'est en 1971 – il y a exactement cinquante ans – que le suffrage féminin est enfin instauré. Dix ans plus tard, l'égalité entre les deux sexes est inscrite dans la Constitution. En 1996, la Suisse promulgue la Loi fédérale sur l'égalité entre

femmes et hommes, qui interdit toute forme de discrimination dans les rapports de travail.

L'exposition présentée au Musée national Zurich met en lumière les hauts et les bas de plus de deux-cents ans de lutte pour les droits des femmes en Suisse. Outre des pièces majeures prêtées par des institutions suisses, l'exposition propose au public de remarquables témoignages provenant de collections internationales. Des stations audio donnent une voix aux nombreuses femmes qui ont fait l'histoire, invitant les visiteurs à « écouter » les débats des différentes époques. L'exposition s'ouvre et s'achève sur deux installations marquantes de l'artiste Pipilotti Rist, qui l'inscrivent dans un cadre artistique.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à :

Alexander Rechsteiner | Communication | Musée national suisse.

T. +41 44 218 65 64 | Courriel : alexander.rechsteiner@nationalmuseum.ch